

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce n° CAVE000002087 (Réf :) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans les conditions suivantes :

- Type d'annonce : Avis d'enquête publique
- Édition : Le Parisien
- Date de parution : 27 janvier 2023
- Département : 78 Yvelines
- Rubrique : Enquete Publique
- Format : Lignage - Légale

Fait à Paris, le mardi 10 janvier 2023

LES ECHOS LE PARISIEN ANNONCES
10, boulevard de Grenelle - CS 10817
75738 PARIS Cedex 15
Tél : 01 47 39 84 85
S.A.S.U au capital de 150 000 €
RCS Paris B 799 256 185
TVA FR 56 799 256 185
Code NAF : 7022Z

Prévisualisation de votre annonce :

Note : L'usage des rubriques de petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le journal s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas ses conditions générales de vente.

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://annonces.lesechosleparisien.fr/>

Les Echos Le Parisien Annonces est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité.

COMMUNE DE JOUARS- PONTCHARTRAIN

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° URB-005-2023, en date du 6 janvier 2023, le maire de Jouars-Pontchartrain a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme.

A cet effet, M. Michel FAURE a été désigné par le président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera à la mairie du Jouars-Pontchartrain aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- **Vendredi 27 janvier 2023**
de 14 heures à 17 heures,
- **Samedi 4 février 2023**
de 10 heures à midi,
- **Mercredi 15 février 2023**
de 14 heures à 17 heures,
- **Lundi 27 février 2023**
de 14 heures à 17 heures.

Pendant la durée de l'enquête publique,

- chacun pourra prendre connaissance du dossier, sur place à la mairie de Jouars-Pontchartrain, soit sur le site de la commune www.jouars-pontchartrain.fr, soit sur un poste informatique mis à la disposition du public en mairie de Jouars-Pontchartrain, soit sur papier à la mairie de Jouars-Pontchartrain aux jours et heures habituels d'ouverture,
- les observations concernant la modification du plan local d'urbanisme de la commune de Jouars-Pontchartrain pourront être consignées sur un registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par

écrit, soit par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-modification-trame-verte-et-bleue@jouars-pontchartrain.fr, soit adressées par courrier en mairie à : Monsieur le commissaire enquêteur, mairie de Jouars-Pontchartrain, 1 Rue Sainte-Anne, 78760 Jouars-Pontchartrain.

Les courriels et courriers reçus et enregistrés sont réservés à l'usage unique de l'enquête publique en cours et seront consultables sur le site de la mairie de Jouars-Pontchartrain et communiqués au commissaire-enquêteur qui les annexera au registre de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition de public dès qu'ils seront transmis, en mairie, aux jours et heures d'ouverture et ce pour une durée d'un an.

Signé Philippe EMMANUEL, Maire

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://annonces.lesechosleparisien.fr/>

Les Echos Le Parisien Annonces est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité.